

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00129  
Numéro SIREN : 870 801 297  
Nom ou dénomination : BRELET TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt 11850

 CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL

## SAS BRELET TRANSPORTS

8 RUE DES FABRIQUES

Déposé au Greffe  
le **07 JUIL. 2023**  
sous le N°  
RCS N°

44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

### COMPTES ANNUELS

#### EXERCICE 2022

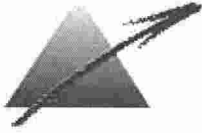
*Période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022*

M. Jean-Luc MECHIN  
Expert Comptable Dirigeant.

AMB AUDIT & CONSEIL  
1, Rue des Perches  
17100 SAINTES  
Tel : 05.46.93.01.37  
Fax : 05.46.98.10.74

*contact@amb-ac.fr*





# BILAN ACTIF

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

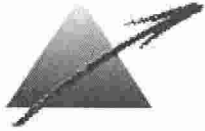
ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				2		2
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	516 802	347 792	169 010		194 218	
Fonds commercial (1)	138 729		138 729		138 729	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				10		44
Terrains	293 361	51 436	241 924		1 942 420	
Constructions	99 182	41 935	57 248		2 196 109	
Installations tech., matériel & outillages	749 572	618 148	131 424		191 323	
Autres immobilisations corporelles	7 338 020	6 140 631	1 197 388		1 709 704	
Immobilisations corporelles en cours					28 843	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2		1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	35 000		35 000		35 000	
Prêts						
Autres immobilisations financières	353 299		353 299		98 890	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>9 523 963</b>	<b>7 199 942</b>	<b>2 324 021</b>	<b>14</b>	<b>6 535 235</b>	<b>47</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				1		2
Matières premières et autres appro	166 569		166 569		272 165	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 220		1 220			
Créances				73		41
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	5 383 301	34 321	5 348 980		4 242 668	
Autres créances (3)	6 715 319		6 715 319		1 362 712	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 677 352		1 677 352	10	1 000 187	7
Charges constatées d'avance (3)	303 960		303 960	2	355 904	3
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14 247 721</b>	<b>34 321</b>	<b>14 213 400</b>	<b>86</b>	<b>7 233 635</b>	<b>53</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>23 771 684</b>	<b>7 234 263</b>	<b>16 537 422</b>	<b>100</b>	<b>13 768 870</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

41 315



# BILAN PASSIF

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 1 600 000 )	1 600 000	10	1 600 000	12
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	160 000		160 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	51 191			
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 091 966	13	451 191	3
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>3 903 157</b>	<b>24</b>	<b>2 211 191</b>	<b>16</b>
Subventions d'investissement			40 788	
Provisions réglementées	829 884	5	1 294 483	9
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 733 041</b>	<b>29</b>	<b>3 546 461</b>	<b>26</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	95 040		90 000	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>95 040</b>	<b>1</b>	<b>90 000</b>	<b>1</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 405 649	15	4 670 606	34
Emprunts et dettes financières diverses (3)	43 830		43 830	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 312 236	26	2 678 412	19
Dettes fiscales et sociales	4 361 355	26	2 654 787	19
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	32 592		9 982	
Autres dettes	116 791	1	74 792	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	436 888	3		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>11 709 340</b>	<b>71</b>	<b>10 132 409</b>	<b>74</b>
Écart de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>16 537 422</b>	<b>100</b>	<b>13 768 870</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

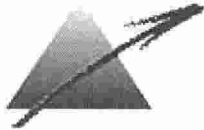
914 923

10 794 417

725 171

6 847 313

3 590



# COMPTE DE RÉSULTAT

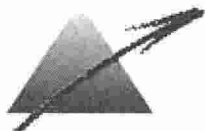
SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/04/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	36 422 159	100	23 220 315	100	13 201 844	57
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>36 422 159</b>	<b>100</b>	<b>23 220 315</b>	<b>100</b>	<b>13 201 844</b>	<b>57</b>
Production stockée						
Production immobilisée			16 336		-16 336	-100
Subventions d'exploitation	172 941				172 941	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	340 300	1	170 524	1	169 775	100
Autres produits	23 773		19 103		4 670	24
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>36 959 172</b>	<b>101</b>	<b>23 426 278</b>	<b>101</b>	<b>13 532 894</b>	<b>58</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 031 886	11	2 490 637	11	1 541 250	62
Variation de stocks	119 504		-97 443		216 947	223
Autres achats et charges externes	22 824 630	63	13 696 156	59	9 128 474	67
Impôts, taxes et versements assimilés	469 479	1	358 987	2	110 493	31
Salaires et traitements	6 484 640	18	4 547 790	20	1 936 850	43
Charges sociales	1 664 153	5	1 078 891	5	585 262	54
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	875 589	2	737 331	3	138 258	19
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	440		1 963		-1 523	-78
Dotations aux provisions						
Autres charges	518		7 999		-7 481	-94
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>36 470 839</b>	<b>100</b>	<b>22 822 310</b>	<b>98</b>	<b>13 648 529</b>	<b>60</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>488 333</b>	<b>1</b>	<b>603 968</b>	<b>3</b>	<b>-115 635</b>	<b>-19</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



# COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/04/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	1 928				1 928	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50 110		1 920		48 190	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>52 037</b>		<b>1 920</b>		<b>50 117</b>	
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	148 105		91 099		57 006	63
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>148 105</b>		<b>91 099</b>		<b>57 006</b>	<b>63</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-96 068</b>		<b>-89 179</b>		<b>-6 889</b>	<b>-8</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>392 265</b>	<b>1</b>	<b>514 789</b>	<b>2</b>	<b>-122 524</b>	<b>-24</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	6 841 884	19	38 069		6 803 815	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	537 028	1	361 108	2	175 920	49
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 378 912</b>	<b>20</b>	<b>399 178</b>	<b>2</b>	<b>6 979 735</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	18 221		47 385		-29 164	-62
Sur opérations en capital	3 981 123	11	292		3 980 831	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	77 470		98 172		-20 702	-21
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 076 814</b>	<b>11</b>	<b>145 849</b>	<b>1</b>	<b>3 930 965</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 302 099</b>	<b>9</b>	<b>253 329</b>	<b>1</b>	<b>3 048 770</b>	
Participation des salariés aux résultats	663 998	2	123 619	1	540 379	437
Impôt sur les bénéfices	938 399	3	193 308	1	745 091	385
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>44 390 122</b>	<b>122</b>	<b>23 827 376</b>	<b>103</b>	<b>20 562 746</b>	<b>86</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>42 298 155</b>	<b>116</b>	<b>23 376 185</b>	<b>101</b>	<b>18 921 970</b>	<b>81</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 091 966</b>	<b>6</b>	<b>451 191</b>	<b>2</b>	<b>1 640 776</b>	<b>364</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Exercice ouvert le	01/01/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société : SAS BRELET TRANSPORTS  
8 RUE DES FABRIQUES  
44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

Adresse du siège social :

SIRET 8 7 0 8 0 1 2 9 7 0 0 0 9 0 Mèl :

Adresse du principal établissement : Ancienne adresse en cas de changement :

**REGIME FISCAL DES GROUPES**  
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET INTERURBAINS Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux normal 3 742 218 Déficit

Bénéfice imposable à 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

**2 Plus-values**  
PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)  
Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies*  Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0 A*   
 Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*  Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*  Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*   
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies A*  Autres dispositifs   
 Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies*   
 Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)**

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : LBA EXPERTS CONSEILS 1 Rue des Perches 17100 SAINTES  
Tél : 0546744751

Nom et adresse du conseil :  
Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :  
Date : 16/03/23 Lieu : ST JULIEN DE CONCELLES

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :  
Qualité et nom du signataire : Présidente SAS PHARE

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné  
Signature

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :



Désignation de l'entreprise : <u>SAS BRELET TRANSPORTS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>8 RUE DES FABRIQUES 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>9</u>			
Numéro SIRET* <u>870080129700090</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé		AA			
TOTAL (I)					
ACQUIS IMMOBILIÈRE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	169 010	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	138 729	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	241 924	
	Constructions	AP	AQ	57 248	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	131 424	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 197 388	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	35 000	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	353 299	
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 324 021	
ACQUIS CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	166 569	
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 220	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 348 980	
	Autres créances (3)	BZ	CA	6 715 319	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	1 677 352	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	303 960	
TOTAL (III)	CJ	CK	14 213 400		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	16 537 422	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	41 315
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		41 315

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BRELET TRANSPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 600 000 ..... )	DA			1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			160 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			51 191
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			2 091 966
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			829 884
	<b>TOTAL (I)</b>	DL			4 733 041
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
<b>TOTAL (II)</b>	DO				
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			95 040
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			95 040
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			2 405 649
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			43 830
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			4 312 236
	Dettes fiscales et sociales	DY			4 361 355
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			32 592
	Autres dettes	EA			116 791
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			436 888
<b>TOTAL (IV)</b>	EC			11 709 340	
<b>TOTAL (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			16 537 422	
RENVUOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			10 794 417	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			725 171	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS BRELET TRANSPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	36 422 159	FH	FI	36 422 159
		FJ	36 422 159	FK	FL	36 422 159
	Chiffres d'affaires nets *				FL	36 422 159
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				EN	
	Subventions d'exploitation				FO	172 941
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	340 300
	Autres Produits (1) (11)				FQ	23 773
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	36 959 172
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	4 031 886
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	119 504
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	22 824 630
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	469 479
	Salaires et traitements *				FY	6 484 640
	Charges sociales (10)				FZ	1 664 153
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	875 589
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	440	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	518
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	488 333
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	1 928
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	50 110
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	52 037
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	148 105
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	148 105
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	-96 068
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	392 265

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS BRELET TRANSPORTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 6 841 884
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 537 028
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 7 378 912
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 18 221
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 3 981 123
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 77 470
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 4 076 814
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 3 302 099	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 663 998	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 938 399	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 44 390 122	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 42 298 155	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 2 091 966	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 997 659
		- Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX 4 750
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D du CGI)		RD
(9)	Dont transfert de charges		A1 326 337
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS ) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6
	dont cotisations facultatives Madelin		A7
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	pénalité amende fiscale	1 000	
	pénalités amendes pénales	4 390	
	autres ch. exceptionnelles	12 831	
	VNC immo corporelles	3 974 117	
	VNC immo corp achetées à Gazeau	7 006	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS BRELET TRANSPORTS

Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	658 643	KE	29 643	
CORPORELLES	Terrains			KG	2 770 314	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 4 821 794 ]	KJ	4 821 794	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 819 ]	KM	50 753	KN	KO 42 696	
	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[ Dont Composants M2 780 ]	KP	128 221	KQ	KR 11 186	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3 ]	KS	929 945	KT	KU 21 647	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	601 201	KW	KX 17 101	
		Matériel de transport *		KY	7 757 976	KZ	LA 53 135	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	297 965	LC	LD 21 143	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	28 843	LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	17 387 012	LO	LP 166 908	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés		IP	35 000	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières		IT	98 890	IU	IV 256 707			
TOTAL IV		LQ	133 890	LR	LS 256 707			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	18 179 545	ØH	ØJ 453 259			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		3		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	32 756	LW	655 530	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	2 476 953	LY	293 361	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	4 821 794	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	93 449	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	133 673	MH	5 733	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	202 021	MK	749 572	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU	MM	91 354	MN	526 947
		Matériel de transport		IV	MP	1 309 473	MQ	6 501 637
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	MS	9 673	MT	309 435
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	28 843	NA	NB	
Avances et acomptes		NC	ND		NE	NF		
TOTAL III		IY	NG	9 073 786	NH	8 480 134		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7	ØW	
	Autres participations		IØ	ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1	2B		2C	35 000	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2 299	2F	353 298	
	TOTAL IV		I3	NJ	2 299	NK	388 298	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	9 108 841	ØL	9 523 963		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BRELET TRANSPORTS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le [ 31/12/2022 ]						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
<b>CADRE B</b>	<b>DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL</b>					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....				-		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....				=		
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.						
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.						
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

**6 AMORTISSEMENTS**

Désignation de l'entreprise <b>SAS BRELET TRANSPORTS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	325 697	PF	54 851	PG	32 756	PH	347 792		
<b>TOTAL I</b>		RK	325 697	RM	54 851	RN	32 756	RO	347 792		
Terrains		PI	827 894	PJ	60 519	PK	836 977	PL	51 436		
Constructions	Sur sol propre	PM	2 686 813	PN	130 408	PO	2 817 221	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	37 026	PS	2 596	PT		PU	39 622		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	80 820	PW	9 301	PX	87 809	PY	2 312		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	738 623	QA	52 482	QB	172 958	QC	618 148		
Autres	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD	560 870	QE	14 555	QF	90 466	QG	484 958		
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	6 129 870	QI	536 060	QJ	1 272 097	QK	5 393 832		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	256 698	QM	14 817	QN	9 673	QO	261 841		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
<b>TOTAL II</b>		QU	11 318 614	QV	820 737	QW	5 287 201	QX	6 852 150		
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	11 644 310	ØP	875 589	ØQ	5 319 957	ØR	7 199 942		
<b>CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	552	N8	P6	1 564	P8	P9	Q1	-1 012		
<b>TOTAL I</b>	RW	552	RX	RY	1 564	SB	SC	SD	-1 012		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d' autrui	R7	215	R8	R9	S1	77	S2	137		
	Inst.gales, agenc et am. divers	S5	117	S6	S7	S8	720	S9	-603		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	16 667	T4	5 943	T5	4 318	T7	42 711	T8	-24 419	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	541	U2	4 340	U3	675	U5	4 332	U6	-126
	Matériel de transport	U8	6 123	U9		V1	15 547	V3	433 533	V4	-442 957
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7	7 933	V8	65	W1	3 486	W2	4 381
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8	
<b>TOTAL II</b>	X2	23 662	X3	18 216	X4	21 402	X6	484 063	X7	-463 586	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO			
<b>TOTAL III</b>											
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	24 214	NQ	18 216	NR	22 965	NT	484 063	NU	-464 598	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	42 430	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	507 028	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	-464 598	
<b>CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS BRELET TRANSPORTS				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	1 294 483	42 430	507 028	829 884	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	1 294 483	42 430	507 028	829 884	
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	90 000	35 040	30 000	95 040	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	90 000	35 040	30 000	95 040	
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	13 907	6P	13 907	6S	
	Sur comptes clients	6T	33 936	6U	385	6V	34 321
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	47 843	385	13 907	34 321		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	1 432 326	77 855	550 935	959 245		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	385	UF	13 907		
		UG		UH			
		UJ	77 470	UK	537 028		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS BRELET TRANSPORTS				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	353 299	UV		UW	353 299			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	41 315		41 315					
	Autres créances clients		UX	5 341 986		5 341 986					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	35 235		35 235					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	625 822		625 822				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	96 773		96 773				
		Divers		VP	683		683				
	Groupe et associés (2)		VC	5 863 535		5 863 535					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	93 271		93 271					
Charges constatées d'avance		VS	303 960		303 960						
<b>TOTAUX</b>			VT	12 755 879	VU	12 402 580	VV	353 299			
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 405 649		1 490 725		914 923			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	43 830		43 830						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 312 236		4 312 236						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 697 406		1 697 406						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	703 013		703 013						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	695 243		695 243					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 143 553		1 143 553					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	122 141		122 141					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	32 592		32 592						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	116 791		116 791						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	436 888		436 888						
<b>TOTAUX</b>			VY	11 709 340	VZ	10 794 417		914 923			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	46 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 755 907	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						



10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET  
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BRELET TRANSPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	584 106
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
CIL			9K	24 647	9L
C3S			9M	7 317	9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	31 964	YO
			↓		
			ligne WI		↓
					ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur les lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BRELET TRANSPORTS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	451 191		Dividendes		ZD	51 191				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE	400 000					
					Report à nouveau	ZF						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	451 191			(NB : le total I doit être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	451 191			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										<b>Exercice N :</b>		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail			J7	6 576 476	)	YQ	4 160 087			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DE LAIS DES POS LES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	15 428 348				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	990 775	)	XO	990 775			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	844 799				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	571 668				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	11 820	)	ST	4 989 040			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	22 824 630
	- CFE, CVAE							YW	151 569			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		)	9Z	317 910			
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										YX	469 479
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	7 026 848
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	5 547 773
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022 )										ØB	5 824 198
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,00 %
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS BRELET TRANSPORTS

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2	CESSION LOGICIELS	32 756		32 756	
	3	CESSION TERRAIN	872 361			872 361
	4	CESSION AGENCEME	1 604 592		836 977	767 615
	5	CESSION CONSTRUC	4 821 794		2 817 222	2 004 572
	6	CESS° AGENCEMENT	133 673		87 809	45 864
	7	CESSION MATERIELS	202 021		172 957	29 064
	8	CESSION VEHICULES	1 338 273		1 272 097	66 176
	9	CESSION AGENCEME	91 354		90 466	888
	10	CESSION MAT BURE	9 673		9 673	
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3		-872 361	-872 361			
	4	5 367 000	4 599 385	4 599 385			
	5	1 316 000	-688 572	-688 572			
	6		-45 864	-45 864			
	7		-29 064	-29 064			
	8	118 097	51 921	51 921			
	9		-888	-888			
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		3 014 557			
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)		(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.



Désignation de l'entreprise : SAS BRELET TRANSPORTS

Néant  \*

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <sup>1</sup> ou 12,80 % <sup>2</sup>	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) <sup>1</sup>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <sup>1</sup>	

- <sup>1</sup> Entreprises soumises à l'IS
- <sup>2</sup> Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine <sup>1</sup>	Moins-values à 12,80 % <sup>2</sup>	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <sup>3</sup>	Solde des moins-values à 12,80 % <sup>4</sup>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine <sup>1</sup>	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice <sup>5</sup>	Solde des moins-values à reporter col. <sup>6</sup> = <sup>2</sup> + <sup>3</sup> - <sup>4</sup> - <sup>5</sup>
	À 19 % ou à 15 % <sup>2</sup>	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <sup>3</sup>	À 15 % ou 19 % <sup>4</sup>		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS BRELET TRANSPORTS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS BRELET TRANSPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1   2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	173
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	36 422 159
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	55 101
<b>TOTAL 1</b>		OX	36 477 260
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	23 773
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	172 941
Variation positive des stocks		OD	1 489
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	181 553
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	379 756
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	5 154 961
Variation négative des stocks		OQ	120 993
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	19 827 221
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	406 024
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	50 955
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	518
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	25 560 672
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>(Total 1 + total 2 - total 3)</b>	
		OG	11 296 343
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	11 296 343
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	36 477 260
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	173
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	120 000 000
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPIA

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

 Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET : 8 7 0 8 0 1 2 9 7 0 0 0 9 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BRELET TRANSPORTS

ADRESSE (voie) 8 RUE DES FABRIQUES

CODE POSTAL 44450

VILLE SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS BRELET TRANSPORTS  
Numéro de siret 87080129700090

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	3 999 344	
dot maort immo derogatoire	42 430	
dot aux prov exceptionnel	35 040	
prod cession immo corpor taxable		6 997
prod cession immo corpor taxable		111 100
prod cession immo immobilier		6 683 000
quote-part subv invest		40 787
reprise sur prov amort derogatoire		507 028
reprise provision litiges		30 000
<b>Total</b>	<b>4 076 814</b>	<b>7 378 912</b>

Désignation de l'entreprise SAS BRELET TRANSPORTS  
Numéro de siret 87080129700090

### DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
avoirs non reçus	480
clients fres Ó Útablir	22 942
prod.Ó recevoir org.soc	35 235
Etat produit Ó recevoir TIPP	96 773
remb.assur.Ó recevoir	49 781
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>205 211</b>

### DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
int.courus emp.ets crÚdit	1 075
Fournisseurs Factures Non Parv	185 353
fournisseurs fres n.parv.	236 702
dettes prov.cong.Ó payer	453 697
autres charges Ó payer	867 557
Frais chauffeurs Ó payer	21 309
det.ch.soc./comgÚs Ó pay	130 410
autres ch.soc.Ó payer	85 061
Útat charges Ó payer	79 345
OPCA versement volontaire	452
OPCA TRS 1%	4 625
CIL	24 453
TAXE APPRENTISSAGE	3 586
DIVERSES CHARGES A PAYER	12 426
<b>Total des charges à payer</b>	<b>2 106 051</b>

Désignation de l'entreprise SAS BRELET TRANSPORTS  
Numéro de siret 87080129700090

## DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
charges const.avance achats			23 457		
charges const av/ CrÚdits baux			37 753		
charges cons avance autres			49 885		
Imp¶ts diffÚrÚs			192 866		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>303 960</b>		

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS BRELET TRANSPORTS  
Numéro de siret 87080129700090

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE			436 888		
<b>Total des produits constatés d'avance</b>			<b>436 888</b>		

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA



**BRELET TRANSPORTS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 600 000 euros**  
**Siège social : 8 RUE DES FABRIQUES**  
**ZI BEAUSOLEIL, 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES**  
**870 801 297 RCS NANTES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 26 JUIN 2023**

L'an 2023,  
Le 26 juin,  
A 14h30 heures,

La société PHARE, Société par actions simplifiée au capital de 461 727 euros, ayant son siège social 52 RUE ROBERT GEFFRE, 17000 LA ROCHELLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 380 321 448 RCS LA ROCHELLE,  
Représentée par son Président, Monsieur Pierre Marie HAUTIER,

Associée unique et Présidente de la société BRELET TRANSPORTS,

La société AUDITEURS ASSOCIES COMMISSAIRE AUX COMPTES régulièrement convoquée est absente/présente.

La société D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DE LA ROCHELLE ET DU CENTRE OUEST AUDICO régulièrement convoquée est absente/présente

Mme SERAN (visio)

Mme DELAUNAY. représentant(s) du comité social et économique est présent/absent.

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de Présidente de la Société, la société PHARE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Rapport de gestion du Président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mentions sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce.
- Constatation de la fin du mandat du Co-Commissaire aux comptes et non-renouvellement de celui-ci,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

A

### PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 17.685 euros ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, l'associé unique donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

### DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 2 091 966 euros de la manière suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2 091 966 euros</b>
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 20 euros par action	2 000 000,00 euros
Le solde	91 966 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 143 157 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 000 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :  
331 048,88 euros, soit 3,31 euros par titre  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 331 048,88 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :  
224 000 euros, soit 2,24 euros par titre  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 224 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :  
400 000 euros, soit 4 euros par titre  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000 euros

### TROISIEME DÉCISION

L'associée unique constate qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

#### QUATRIEME DECISION

Le mandat de la société AUDITEURS ASSOCIES ADVISORY COMMISSAIRE AUX COMPTES, Co-Commissaire aux Comptes titulaire arrivant à expiration, l'associée unique décide de ne pas le renouveler.

L'assemblée générale constatant que la Société est déjà dotée d'un commissaire aux comptes, décide de ne pas désigner de nouveau Co-Commissaire aux comptes en remplacement du Co-Commissaire aux comptes non renouvelé.

#### CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique autorise le Commissaire aux Comptes qui vient d'être nommé à adresser directement au greffe du tribunal de commerce, dans les délais qui s'imposent à la Société, les documents relatifs à l'acceptation de sa mission, conformément aux dispositions de l'article L. 823-8-1 du Code de commerce.

#### SIXIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente et conformément aux dispositions de l'article L. 823-8-1 du Code de commerce, décide d'autoriser le Commissaire aux Comptes à adresser directement au greffe du tribunal les rapports devant faire l'objet d'un dépôt et tous les documents devant être déposés au greffe après avoir été soumis à l'associée unique, et ce, dans les mêmes délais que ceux qui s'imposent à la Société.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société PHARE  
Monsieur Pierre-Marie HAUTIER



 CERTIFIÉ CONFORMÉ  
A L'ORIGINAL

**SAS BRELET TRANSPORT**

8 rue des Fabriques

44450 ST JULIEN DE CONCELLES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

10/10/10  
10/10/10  
10/10/10



**AUDICO**  
**5 rue François Hennebique**  
**17140 LAGORD**

**AACAC**  
**17 rue de Nevers**  
**75006 PARIS**

**BRELET TRANSPORT**

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 600 000 €  
8 rue des Fabriques

44450 ST JULIEN DE CONCELLES

---

**Rapport des commissaires aux comptes**  
**Sur les comptes annuels**

---

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

---

A l'associé unique de la société BRELET TRANSPORT

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BRELET TRANSPORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

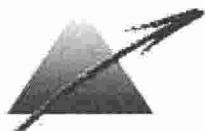
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord et Paris, le 23 juin 2023

Pour AUDICO  
  
Patrick CRUCHON  
Commissaire aux Comptes

Pour AACAC  
  
Jordan GUEDIGUI  
Commissaire aux Comptes



# BILAN ACTIF

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ACTIF

	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles					2
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	516 802	347 792	169 010	194 218	
Fonds commercial (1)	138 729		138 729	138 729	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					10
Terrains	293 361	51 436	241 924	1 942 420	
Constructions	99 182	41 935	57 248	2 196 109	
Installations tech., matériel & outillages	749 572	618 148	131 424	191 323	
Autres immobilisations corporelles	7 338 020	6 140 631	1 197 388	1 709 704	
Immobilisations corporelles en cours				28 843	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					2
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	35 000		35 000	35 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières	353 299		353 299	98 890	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>9 523 963</b>	<b>7 199 942</b>	<b>2 324 021</b>	<b>6 535 235</b>	<b>47</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					1
Matières premières et autres appro	166 569		166 569	272 165	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 220		1 220		
Créances					73
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	5 383 301	34 321	5 348 980	4 242 668	
Autres créances (3)	6 715 319		6 715 319	1 362 712	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 677 352		1 677 352	1 000 187	7
Charges constatées d'avance (3)	303 960		303 960	355 904	3
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14 247 721</b>	<b>34 321</b>	<b>14 213 400</b>	<b>7 233 635</b>	<b>53</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>23 771 684</b>	<b>7 234 263</b>	<b>16 537 422</b>	<b>13 768 870</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

41 315





# BILAN PASSIF

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 1 600 000 )	1 600 000	10	1 600 000	12
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	160 000		160 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	51 191			
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 091 966	13	451 191	3
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>3 903 157</b>	<b>24</b>	<b>2 211 191</b>	<b>16</b>
Subventions d'investissement			40 788	
Provisions réglementées	829 884	5	1 294 483	9
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 733 041</b>	<b>29</b>	<b>3 546 461</b>	<b>26</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	95 040		90 000	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>95 040</b>	<b>1</b>	<b>90 000</b>	<b>1</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 405 649	15	4 670 606	34
Emprunts et dettes financières diverses (3)	43 830		43 830	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 312 236	26	2 678 412	19
Dettes fiscales et sociales	4 361 355	26	2 654 787	19
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	32 592		9 982	
Autres dettes	116 791	1	74 792	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	436 888	3		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>11 709 340</b>	<b>71</b>	<b>10 132 409</b>	<b>74</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>16 537 422</b>	<b>100</b>	<b>13 768 870</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

914 923

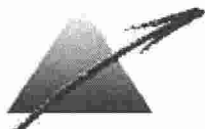
10 794 417

725 171

6 847 313

3 590





# COMPTE DE RÉSULTAT

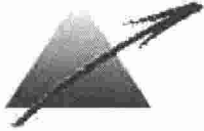
SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/04/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	36 422 159	100	23 220 315	100	13 201 844	57
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>36 422 159</b>	<b>100</b>	<b>23 220 315</b>	<b>100</b>	<b>13 201 844</b>	<b>57</b>
Production stockée						
Production immobilisée			16 336		-16 336	-100
Subventions d'exploitation	172 941				172 941	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	340 300	1	170 524	1	169 775	100
Autres produits	23 773		19 103		4 670	24
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>36 959 172</b>	<b>101</b>	<b>23 426 278</b>	<b>101</b>	<b>13 532 894</b>	<b>58</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 031 886	11	2 490 637	11	1 541 250	62
Variation de stocks	119 504		-97 443		216 947	223
Autres achats et charges externes	22 824 630	63	13 696 156	59	9 128 474	67
Impôts, taxes et versements assimilés	469 479	1	358 987	2	110 493	31
Salaires et traitements	6 484 640	18	4 547 790	20	1 936 850	43
Charges sociales	1 664 153	5	1 078 891	5	585 262	54
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	875 589	2	737 331	3	138 258	19
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	440		1 963		-1 523	-78
Dotations aux provisions						
Autres charges	518		7 999		-7 481	-94
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>36 470 839</b>	<b>100</b>	<b>22 822 310</b>	<b>98</b>	<b>13 648 529</b>	<b>60</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>488 333</b>	<b>1</b>	<b>603 968</b>	<b>3</b>	<b>-115 635</b>	<b>-19</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs





# COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

SAS BRELET TRANSPORTS

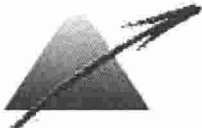
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/04/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	1 928				1 928	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50 110		1 920		48 190	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>52 037</b>		<b>1 920</b>		<b>50 117</b>	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	148 105		91 099		57 006	63
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>148 105</b>		<b>91 099</b>		<b>57 006</b>	<b>63</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-96 068</b>		<b>-89 179</b>		<b>-6 889</b>	<b>-8</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>392 265</b>	<b>1</b>	<b>514 789</b>	<b>2</b>	<b>-122 524</b>	<b>-24</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	6 841 884	19	38 069		6 803 815	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	537 028	1	361 108	2	175 920	49
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 378 912</b>	<b>20</b>	<b>399 178</b>	<b>2</b>	<b>6 979 735</b>	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	18 221		47 385		-29 164	-62
Sur opérations en capital	3 981 123	11	292		3 980 831	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	77 470		98 172		-20 702	-21
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 076 814</b>	<b>11</b>	<b>145 849</b>	<b>1</b>	<b>3 930 965</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 302 099</b>	<b>9</b>	<b>253 329</b>	<b>1</b>	<b>3 048 770</b>	
Participation des salariés aux résultats	663 998	2	123 619	1	540 379	437
Impôt sur les bénéfices	938 399	3	193 308	1	745 091	385
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>44 390 122</b>	<b>122</b>	<b>23 827 376</b>	<b>103</b>	<b>20 562 746</b>	<b>86</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>42 298 155</b>	<b>116</b>	<b>23 376 185</b>	<b>101</b>	<b>18 921 970</b>	<b>81</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 091 966</b>	<b>6</b>	<b>451 191</b>	<b>2</b>	<b>1 640 776</b>	<b>364</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Il est à noter que la SAS BRELET a cédé 2 de ces établissements :

- l'établissement de ST JULIEN DE CONCELLES (44) pour un montant de 5 367 000 €
- l'établissement de ROUVROY (62) pour un montant de 1 316 000 €

Il est à noter que l'exercice N-1 avait une durée de 9 mois.

La société HAUTIER DEVELOPPEMENT, sise 52 Rue Robert GEFRE - 17000 LA ROCHELLE, établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, suite à l'acquisition à 100% par la société PHARE EN 2021.

### Produits constatés d'avance :

Sur l'exercice les produits constatés d'avance concernent la cession des consommables sur les pneus des véhicules, dans le cadre d'un contrat de location avec le fournisseur BRIDGESTONE pour un montant de 436 888 €. Les PCA seront diminués les années suivantes au fur et à mesure des rachats effectués sur les ventes de matériel roulant

La provision pour risque et charge s'élève à 95 040€, elle concerne :

- le litige avec le client TIPIAK : 60 000€
- le prud'homme FAGGIN : 35 040€

### Evènement post-clôture :

Il est prévu une fusion par absorption de la société Transport GAZEAU au 2e trimestre 2023.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actif dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.





# ANNEXE COMPTABLE

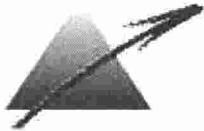
**SAS BRELET TRANSPORTS**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
fonds commercial	138 729			
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>	<b>138 729</b>			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des	Augmentations	
				immob. début d'exercice	suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	658 643		29 643
CORP.		Terrains		2 770 314		
	CORP.	Constructions	Sur sol propre	4 821 794		
			Sur sol d'autrui		50 753	42 696
			Inst. générales, agencés & aménagés construct.		128 221	11 186
			Installations techniques, matériel & outillage industriels		929 945	21 647
	CORP.	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		601 201	17 101
			Matériel de transport		7 757 976	53 135
			Matériel de bureau & mobilier informatique		297 965	21 143
			Emballages récupérables & divers			
			Immobilisations corporelles en cours		28 843	
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>		<b>17 387 012</b>	<b>166 908</b>	
FIN.		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés		35 000		
		Prêts et autres immobilisations financières		98 890	256 707	
		<b>TOTAL</b>		<b>133 890</b>	<b>256 707</b>	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18 179 545</b>	<b>453 259</b>	

	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		32 756	655 530
CORP.		Terrains		2 476 953	293 361	
	CORP.	Constructions	Sur sol propre	4 821 794		
			Sur sol d'autrui			93 449
			Inst. gal. agen. amé. cons		133 673	5 733
			Inst. techniques, matériel & outillage indust.		202 021	749 572
	CORP.	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		91 354	526 947
			Matériel de transport		1 309 473	6 501 637
			Mat. bureau, inform., mobilier		9 673	309 435
			Emb. récupérables & divers			
			Immobilisations corporelles en cours		28 843	
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>		<b>9 073 786</b>	<b>8 480 134</b>	
FIN.		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés			35 000	
		Prêts & autres immob. financières		2 299	353 298	
		<b>TOTAL</b>		<b>2 299</b>	<b>388 298</b>	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 108 841</b>	<b>9 523 963</b>	





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	325 697	54 851	32 756	347 792
<b>TOTAL</b>	<b>325 697</b>	<b>54 851</b>	<b>32 756</b>	<b>347 792</b>
Terrains	827 894	60 519	836 977	51 436
Sur sol propre	2 686 813	130 408	2 817 221	
Constructions	37 026	2 596		39 622
Sur sol d'autrui	80 820	9 301	87 809	2 312
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	738 623	52 482	172 958	618 148
Inst. générales agencem. amén.	560 870	14 555	90 466	484 958
Autres immobs corporelles	6 129 870	536 060	1 272 097	5 393 832
Mat. bureau et informatiq., mob.	256 698	14 817	9 673	261 841
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>11 318 614</b>	<b>820 737</b>	<b>5 287 201</b>	<b>6 852 150</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 644 310</b>	<b>875 589</b>	<b>5 319 957</b>	<b>7 199 942</b>

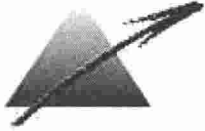
## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles	552			1 564			-1 012
<b>TOTAL</b>	<b>552</b>			<b>1 564</b>			<b>-1 012</b>
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui	215			77			137
Inst. agenc. et amén.	117			720			-603
Inst. techn. mat. et outillage	16 667	5 943		4 318	42 711		-24 419
Inst. gales, ag. am div	541	4 340		675	4 332		-126
Matériel transport	6 123			15 547	433 533		-442 957
Mat. bureau mobilier inf.		7 933		65	3 486		4 381
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>	<b>23 662</b>	<b>18 216</b>		<b>21 402</b>	<b>484 063</b>		<b>-463 586</b>
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 214</b>	<b>18 216</b>		<b>22 965</b>	<b>484 063</b>		<b>-464 598</b>
<b>Total général non ventilé</b>		<b>42 430</b>			<b>507 028</b>		<b>-464 598</b>

## CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
	<b>TOTAL</b>			
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

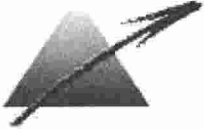
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	1 294 483	42 430	507 028	829 884
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL</b>	<b>1 294 483</b>	<b>42 430</b>	<b>507 028</b>	<b>829 884</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	90 000	35 040	30 000	95 040
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL</b>	<b>90 000</b>	<b>35 040</b>	<b>30 000</b>	<b>95 040</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	13 907		13 907	
Sur comptes clients	33 936	385		34 321	
Autres provisions pour dépréciation					
	<b>TOTAL</b>	<b>47 843</b>	<b>385</b>	<b>13 907</b>	<b>34 321</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 432 326</b>	<b>77 855</b>	<b>550 935</b>	<b>959 245</b>
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
			385	13 907	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		77 470	537 028	

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**





# ANNEXE COMPTABLE

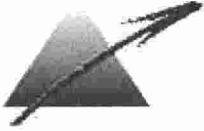
SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	90 000,00	35 040,00	30 000,00		95 040,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>90 000,00</b>	<b>35 040,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>95 040,00</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		385,00	13 907,00		
financières					
exceptionnelles		77 470,00	537 028,00		





# ANNEXE COMPTABLE

*SAS BRELET TRANSPORTS*

---

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CRÉDIT-BAIL

Redevances Ht restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 4 160 087.46 euros





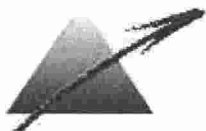
# ANNEXE COMPTABLE

*SAS BRELET TRANSPORTS*

---

Du 01/01/2022 au 31/12/2022





# ANNEXE COMPTABLE

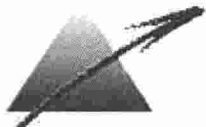
SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	286 072,18		119 503,62	166 568,56
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>286 072,18</b>		<b>119 503,62</b>	<b>166 568,56</b>





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

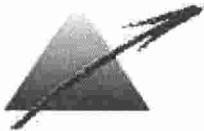
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	353 299		353 299
	Clients douteux ou litigieux	41 315	41 315	
	Autres créances clients	5 341 986	5 341 986	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
ACTIF CIRCULANT	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 235	35 235	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres	625 822	625 822	
	coll. publiques	96 773	96 773	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers	683	683		
Groupe et associés (2)	5 863 535	5 863 535		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	93 271	93 271		
Charges constatées d'avance	303 960	303 960		
<b>TOTAUX</b>		<b>12 755 879</b>	<b>12 402 580</b>	<b>353 299</b>

- RENVIS
- (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés  
des - Prêts accordés en cours d'exercice  
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)  
- Remboursements obtenus en cours d'exercice





# ANNEXE COMPTABLE

**SAS BRELET TRANSPORTS**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		303 960
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>303 960</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	22 942	
Autres créances	182 269	
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>205 211</b>





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

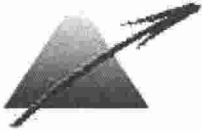
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 405 649	1 490 725	914 923	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	43 830	43 830		
Fournisseurs & comptes rattachés	4 312 236	4 312 236		
Personnel & comptes rattachés	1 697 406	1 697 406		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	703 013	703 013		
Etat & Impôts sur les bénéfices	695 243	695 243		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 143 553	1 143 553		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	122 141	122 141		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	32 592	32 592		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	116 791	116 791		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	436 888	436 888		
<b>TOTAUX</b>	<b>11 709 340</b>	<b>10 794 417</b>	<b>914 923</b>	

renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	46 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 755 907
(2) Montant divers emprunts, dett/associés		





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

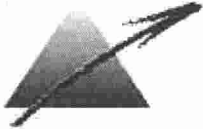
Sur l'exercice les produits constatés d'avance concernent la cession des consommables sur les pneus des véhicules, dans le cadre d'un contrat de location avec le fournisseur BRIDGESTONE pour un montant de 436 888 €. Les PCA seront diminués les années suivantes au fur et à mesure des rachats effectués sur les ventes de matériel roulant

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	436 888
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>436 888</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 075
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 055
Dettes fiscales et sociales	1 670 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 426
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>2 106 051</b>





# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 113 227,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 113 227,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,77%

Table de mortalité INSEE 2016-2018 - donnees def.

Départ volontaire à 62 ans

Taux de turn over 3,00 %

Augmentation annuelle 1%

Taux de charges 30%

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	4 160 087					4 160 087
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>4 160 087</b>					<b>4 160 087</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>4 160 087</b>					<b>4 160 087</b>

## ENGAGEMENTS REÇUS





# ANNEXE COMPTABLE

**SAS BRELET TRANSPORTS**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<b>TOTAL</b>						





# ANNEXE COMPTABLE

*SAS BRELET TRANSPORTS*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Le montant des dettes garanties par des sûretés réelles s'élève à 1 571 749 €.



# ANNEXE COMPTABLE

SAS BRELET TRANSPORTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Personnel salarié :</b>	<b>190,00</b>	
Ingénieurs et cadres	33,00	
Agents de maîtrise	7,00	
Employés et techniciens	24,00	
Ouvriers	126,00	
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		





GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE NANTES  
2 Ter Quai François Mitterrand  
44000 NANTES

LA ROCHELLE, le 16 août 2023

**Objet : BRELET TRANSPORT – Dépôt des comptes annuels**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe de l'approbation des comptes de la société BRELET TRANSPORT, les documents suivants savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le procès-verbal d'Assemblée décidant l'affectation du résultat,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos.

**N'étant à ce jour pas équipés pour effectuer cette formalité via le guichet unique INPI, nous vous prions à titre exceptionnel de bien vouloir enregistrer le dépôt des comptes sans règlement, et de nous adresser votre facture avec le rib associé.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



Pierre-Marie HAUTIER  
Président